

**LE CAMP DE BOULOGNE
ET
LE GÉNÉRAL SEROUX, DE COMPIÈGNE
À MONTREUIL (1803-1805)**

par

Elie FRUIT

Me référant aux publications des historiens contemporains, je passerai d'abord en revue les prémices du camp de Boulogne, conséquence de la rupture de la paix d'Amiens, en 1803, avec l'Angleterre, qui se concrétisera, sous l'autorité du Premier Consul Bonaparte, bientôt Empereur, par l'armée dite des Côtes de l'Océan, avec pour objectif la descente Outre-Manche.

Elle allait être composée de six camps, dont celui de Compiègne, lequel sera transféré à Montreuil, où le général Seroux, une figure de Compiègne, commandera l'artillerie sous les ordres du maréchal Ney.

Les archives municipales de Compiègne sont riches d'informations sur ce camp, lors de sa création. Il en va de même, pour la suite, en ce qui concerne les documents émanant du général Seroux et de ses descendants déposés au musée Vivanel.

Ajoutons encore la note historique de Georges de Juzancourt sur le camp de Compiègne de 1803 qu'on retrouve dans le *Bulletin* N°5 de la Société historique de Compiègne, ainsi que le manuscrit de Gaspard Escuyer, en dépôt à la Bibliothèque Saint-Corneille, traitant de l'histoire de la ville à la même époque.

Les origines et la formation du camp de Boulogne

Le traité de paix de Lunéville du 9 février 1801, en confirmation de celui de Campoformio de 1797, sous l'autorité de Bonaparte devenu Premier Consul, avait imposé à l'Autriche le rétablissement de la République cisalpine, ainsi que la cession de la Belgique et de la rive gauche du Rhin à la France. Mais celle-ci, victorieuse sur le continent, allait devoir faire face à l'Angleterre maîtresse des mers.

Auparavant, en 1798, alors que Bonaparte combattait en Egypte, dans le but de couper la route des Indes aux Anglais - tentative qui échoua - l'idée de faire du port de Boulogne la base d'une expédition Outre-Manche avait déjà retenu l'attention du Directoire, mais elle fut rapidement abandonnée en raison de l'importance et du coût des travaux nécessaires pour sa réalisation.

Cependant, au printemps 1801, le projet fut repris par Bonaparte. Afin de détourner les forces navales anglaises du blocus des côtes françaises, il rassembla à Boulogne une flottille d'embarcations légères : des frégates, des bricks et des chaloupes canonnières, équipés avec les marins et les soldats susceptibles de participer à l'expédition. Bien que manquant d'envergure, l'opération alarme les Anglais au point qu'au début d'août 1801, ceux-ci s'efforcèrent, sous le commandement de Nelson, le vainqueur d'Aboukir, de détruire cette flottille. Mais, par deux fois, leurs attaques furent repoussées et ils subirent des pertes importantes, ce qui dissuada de recommencer.

En outre, face à un Bonaparte tout puissant sur le continent, l'Angleterre subissait à cette époque une crise économique et politique éprouvante. C'est ce qui explique que son gouvernement s'engagea dans des négociations avec la France qui aboutirent au traité d'Amiens de 25 mars 1802. Aux termes de ce traité l'Angleterre s'engageait à restituer l'Egypte à la Turquie et leurs colonies à la France et à ses alliés - à l'exception de Ceylan à la Hollande et de la Trinité à l'Espagne - et aussi, sous conditions, de restituer Malte à ses anciens possesseurs, les Chevaliers de Saint-Jean.

Ainsi, pour la première fois depuis dix ans, la paix était rétablie en Europe et la position de la France y apparaissait plus forte que jamais. Bonaparte en profita pour s'imposer comme Premier Consul à vie, avant, en 1804, de se faire proclamer Empereur.

Pourtant, cette paix générale allait être de courte durée car, en réalité, l'Angleterre n'y avait consenti qu'avec réticence et avec l'espoir de recouvrer les marchés continentaux qu'elle avait perdus. Mais la stratégie économique de Bonaparte qui stimulait l'industrie française et protégeait sa croissance par des tarifs douaniers très protectionnistes, affermit le marché de la France qui s'étendit de la Belgique au Rhin et gagna même les marchés hollandais et cisalpins, au détriment des produits anglais.

L'Angleterre ne considérait pas non plus sans inquiétude la politique envahissante du Premier Consul sur le continent européen et, notamment, en septembre 1802, par senatus-consulte, la réunion du Piémont à la France ; en février 1803, le placement, par un traité d'alliance défensive de la Confédération helvétique sous la dépendance de la France et, cette même année 1803, le remaniement de la carte de l'Allemagne au profit de ses grands Etats : la Prusse, la Bavière, le Wurtemberg, afin de faire de ceux-ci des alliés de la France contre l'Autriche.

Autre source d'inquiétude pour les Anglais : les velléités colonialistes de Bonaparte se traduisant par des opérations militaires multiples - qui d'ailleurs échouèrent - en Guyane, à la Nouvelle-Orléans et à Saint-Domingue, en vue de récupérer cette ancienne possession française passée sous l'autorité du Noir Toussaint Louverture. Notons encore la tournée en Méditerranée du Colonel Sebastiani en septembre 1802, dont le rapport publié par *Le Moniteur* s'apparentait à un plan de reconquête de l'Egypte et, par ailleurs, en rétrocession à la France, par l'Espagne, de la Louisiane, en échange de l'attribution de la Toscane à l'Infant d'Espagne, duc de Parme (la Louisiane sera d'ailleurs vendue aux Etats-Unis en 1803, pour 15 millions de dollars, et cette somme sera consacrée à l'armement des forces françaises).

Mais c'est surtout le problème de Malte qui allait provoquer la rupture. En réplique à ce qu'ils considéraient comme des bravades de la part de la France, les Anglais refusèrent d'évacuer cette île, selon les prescriptions du traité d'Amiens. Bonaparte leur proposa un arbitrage : l'occupation provisoire de Malte par la Russie, à cette époque puissance neutre. L'Angleterre refusa, car elle ne tenait pas à se dessaisir de ce point stratégique situé sur la route de l'Egypte. Conséquence : le 13 mai 1803, un manifeste du gouvernement anglais qui signifiait sa volonté de garder Malte pendant dix ans et réclamait l'évacuation de la Hollande par les Français, manifeste suivi quatre jours plus tard de l'embargo sur tous les navires français et hollandais mouillant dans les ports anglais.

En riposte, Bonaparte fit arrêter les Anglais résidant en France et occuper par ses troupes le Hanovre, dont le roi d'Angleterre était l'Electeur. Au même moment, il reprenait - mais cette fois à grande échelle - le projet de débarquement sur le territoire anglais déjà improvisé en 1801.

C'est ainsi que le 14 juin 1803, il donna l'ordre au général Berthier, ministre de la Guerre, de répartir l'armée dite des Côtes de l'Océan, en six camps : à Utrecht, Gand, Saint-Omer, Compiègne, Brest et Bayonne. Et c'est autour de Boulogne qu'allaient être réunis cent vingt mille hommes, dont la concentration se fit progressivement à partir de l'automne 1803, toujours sous l'autorité de Bonaparte, lequel avait parcouru les côtes de la Manche et de la mer du Nord et fait étape dans le port. Il y séjournera ensuite cinq fois, entre novembre 1803 et septembre 1805, pour y contrôler la mise en œuvre de son projet de franchissement du

détroit, lequel nécessitait notamment le creusement de nouveaux bassins et quais à Boulogne, Wimereux et Ambleteuse, ainsi que l'aménagement de magasins, d'hôpitaux, d'écuries et la construction de baraques pour les troupes. En outre, était mise en chantier à Paris, sur les côtes françaises et en Hollande la construction de plus d'un millier de bateaux à faible tirant d'eau : des canonnières, des chaloupes et des péniches pour l'embarquement des soldats, des chevaux et de l'artillerie, ainsi que pour le transport du ravitaillement. C'est ainsi qu'à la fin du mois de juillet 1805 étaient en place dans les ports d'Étaples, de Boulogne, de Wimereux, de Calais, de Dunkerque et d'Ostende, 1339 bâtiments de guerre tels que prames, bombardes, avisos, bricks et chaloupes canonnières, capables de porter 30.000 hommes et plus de 2.000 chevaux, auxquels pouvaient encore se joindre environ 1.000 bâtiments de transport, sur lesquels il était possible de mettre autant d'hommes et près de 7.000 chevaux.

Quant aux troupes, elles allaient être cantonnées dans le camp, dit de droite, à Saint-Omer, sous le commandement de Soult et celles du camp, dit de gauche, à Étaples et Montreuil, sous le commandement de Ney. C'est cependant à Montreuil que, le 4 juin 1804, le camp de Compiègne sera transféré et qu'il en prendra le nom.

La camp de Compiègne

En raison de sa position stratégique au nord de Paris et dans la vallée de l'Oise, longtemps couloir d'invasion, Compiègne, durant les guerres de Consulat et de l'Empire, ne pouvait manquer de s'affirmer à nouveau comme ville de garnison. Mais il ne s'agissait plus cette fois de camps d'instruction, comme dans le passé, mais de rassemblements de troupes à la veille de monter en ligne.

En réponse à la circulaire du directeur de l'Administration de la Guerre, du 20 août 1802, affirmant que «les villes qui regardaient comme un avantage d'obtenir des garnisons, devaient émettre leur vœu à ce sujet» et «contracter l'obligation formelle de fournir et entretenir à leurs frais, ou à un prix de location modéré et inférieur à celui alloué aux entrepreneurs, les lits et autres effets nécessaires au casernement», le Conseil municipal de Compiègne avait adopté une position mesurée.

Tout en reconnaissant que «la ville était du nombre de celles que leur importance et leurs localités rendaient susceptibles d'une garnison, et qu'un corps de cavalerie, surtout, pouvait y être entretenu commodément», le même Conseil ne manquait pas d'objecter que Compiègne étant située «dans le centre de quatre ou cinq grandes routes, très fréquentées par les troupes en marche, la charge des logements était déjà pour les habitants un assujettissement très onéreux». Ceux-ci ayant quelquefois reçu 25 à 30.000 hommes dans l'espace d'un mois et deux ou

trois mille pour une nuit, il n'était pas rare qu'un grand nombre de citoyens fussent obligés de céder leurs lits aux militaires qui leur étaient adressés ; d'où «leur impossibilité de fournir les effets nécessaires à un casernement habituel».

Ratifiant la position du Conseil municipal, le sous-préfet fit donc valoir auprès de l'Administration de la Guerre que la ville ne pouvait souscrire aucun engagement de fourniture, «ni prendre une mesure qui serait préjudiciable à ses citoyens et leur ôterait les moyens d'exercer l'hospitalisation envers les militaires passagers».

Par contre, le sous-préfet soulignait que «les habitants de Compiègne verraient toujours volontiers dans leur sein le régiment avec lequel ils vivaient depuis plus de dix-huit mois, ou un autre de cavalerie, pour lequel il plairait à l'Administration de la Guerre de le remplacer» et que, d'autre part, «ce seraient les entrepreneurs qui continueraient à être chargés de pourvoir à la fourniture et à l'entretien des effets de casernement».

C'est donc dans ce contexte que le rassemblement des troupes s'accrut à Compiègne et dans ses alentours. La circulaire du 13 juin 1803 du sous-préfet, adressée aux maires, adjoints et habitants de l'arrondissement, pouvait aussi apparaître comme un écho vengeur de la volonté de Bonaparte d'affronter l'Angleterre :

«La République triomphante avait contraint ses ennemis à entendre le langage de la modération. Le continent était pacifié. L'Angleterre paraissait avoir abjuré la haine et la jalousie. Mais aujourd'hui, égarée sans doute par de faux rapports sur l'union parfaite qui règne dans notre intérieur, cette nation arrogante et perfide se prévaut de l'inconcevable patience avec laquelle Bonaparte supporte depuis plus d'un an l'inexécution des articles les plus importants du traité d'Amiens, et elle recommence la guerre (...)

«Qu'attendons-nous Citoyens, pour venger l'honneur national outragé et essayer de réaliser ce que les Anglais croient impossible ? Tarderaient-ils longtemps encore à apprendre de quoi les Français sont capables, sous un chef d'autant plus aimé qu'il sacrifie avec joie l'accroissement de la gloire à la paix ?».

En vertu de quoi, le sous-préfet exigeait du Conseil municipal de Compiègne de voter la somme de 1.379 francs, portion afférente à celle des 10.329 francs que l'arrondissement devait mettre à la disposition du gouvernement, pour sa part, dans les dépenses de construction des bâtiments propres à assurer la descente en Angleterre. La perception de cette somme étant urgente, aux yeux du sous-préfet, chaque contribuable était appelé à payer le dixième de sa cote de «contribution mobilière, personnelle et somptuaire».

Et le 5 juillet 1803, Bonaparte, en voyage d'inspection dans le nord de la France et en Belgique, passa à Compiègne où il visita le Prytanée

militaire installé au château. Il profita de cette visite pour ordonner la construction sur un chantier à établir sur la rive gauche de l'Oise, en aval de la ville, des chaloupes canonnières destinées au débarquement projeté en Angleterre. C'est ainsi que vingt-deux bâtiments furent construits, dont l'un portait le nom de la ville.

Outre les apprêts maritimes, Compiègne prit également des dispositions favorables à l'armée de terre. En plus de la levée des conscrits de l'an onze et de l'an douze, les troupes désignées pour le camp de Compiègne furent concentrées dans la ville et aux alentours pour s'y former aux grandes manœuvres.

Ce camp placé sous les ordres du maréchal Ney comprenait les troupes suivantes : les 9e et 14e légères, les 18e, 44e, 63e, 64e, 4e, 32e, 96e et 3e ligne, le 3e régiment de hussards, le 10e de chasseurs et enfin les 1er, 3e, 8e et 9e de dragons.

Peu de temps après son installation, le 15 prairial an XII (4 juin 1804), le camp de Compiègne fut transféré à Montreuil où, compte tenu de nouveaux rassemblements d'unités, le 20 juillet 1804, on y comptait au total pour les troupes d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie : 17.813 hommes présents et 689 dans les hôpitaux, auxquels s'ajoutaient 155 officiers. A la même date, on y dénombrait aussi 1826 chevaux pour les troupes et 188 chevaux pour les officiers.

Le général Seroux à Montreuil

Avant d'aborder cette étape de la carrière du général Seroux, je crois nécessaire d'en résumer les antécédents.

Jean Nicolas de Seroux, né à Paris le 3 décembre 1742, était le fils de Pierre François de Seroux, chevalier et commissaire ordonnateur des guerres sous la monarchie, ainsi que seigneur de Venette, Jaux et autres lieux.

Entré au service de l'armée en 1755 -donc à l'âge de 13 ans- en qualité de cadet d'artillerie, le jeune de Seroux fut nommé sous-lieutenant le 1er janvier 1757, lieutenant le 4 mars 1762, capitaine le 28 février 1769, major et chef de brigade en 1788 -après avoir été admis chevalier de Saint-Louis en 1781- puis lieutenant colonel en mars 1791, colonel le 19 mars 1793 et général de brigade le 17 pluviôse an VII (5 février 1799). Il avait participé aux campagnes de 1757, 1758, 1761 et 1762 des armées de Hanovre et du Bas-Rhin et sur les côtes de Bretagne, où il commandait l'artillerie contre les Anglais alliés aux Prussiens placés sous l'autorité du grand Frédéric, durant la guerre de sept ans.

Entre-temps, en 1778, de Seroux avait épousé la fille de Louis Doucet de Toulmont, ancien officier du régiment d'infanterie de l'Artois et seigneur d'Origny-en-Thiérache.

En 1791, en sa qualité de lieutenant-colonel, de Seroux avait été à la

tête de l'artillerie de la place de Calais et, en outre, chargé de l'armement de la côte de Dunquerque à Boulogne.

Mais en 1793, alors qu'il venait d'être nommé colonel et directeur de l'artillerie du Pas-de-Calais, lui et sa famille n'échappèrent pas aux mesures coercitives prises par les conventionnels Collot d'Herbois et Isoré, au moment où l'ennemi s'approchait de Saint-Quentin. Ceux-ci ordonnèrent notamment l'arrestation préventive d'ex-nobles et parents d'émigrés par le comité révolutionnaire de Compiègne.

La famille de Seroux, dont l'un des membres -le frère du colonel- avait émigré et se trouvait dans les rangs de l'armée anglo-russe, ne pouvait que faire nombre avec les 72 personnes du district de Compiègne arrêtées et regroupées dans l'ancien château de Chantilly, transformé en prison publique, et qui furent libérées après la chute de Robespierre en 1794.

En 1795, le colonel Seroux fut nommé au commandement de l'artillerie de l'aile droite de l'armée de Sambre et Meuse et chargé ensuite, par le Général en chef Jourdan, de la réorganisation de l'artillerie. En 1798, il fut désigné pour commander l'artillerie du corps français en Hollande. C'est à ce poste, qu'au début de l'année 1799, il obtint le grade de général de brigade, avant d'être envoyé dans les départements issus de la réunion de la Belgique à la France par le traité de Campoformio, toujours pour y commander l'artillerie. En 1801, après la conquête de l'Italie par Bonaparte, il fut investi, par le général en chef Murat, du commandement supérieur de la place d'Ancône et du duché d'Urbino.

Après la paix d'Amiens, il fut appelé successivement, en 1802 et en 1803, au commandement des écoles d'artillerie de Douai et de La Fère. A la rupture de cette paix, le Premier Consul ayant concentré ses efforts sur l'organisation autour de Boulogne de l'armée des Côtes de l'Océan, le général Seroux fut désigné, le 27 novembre 1803, comme commandant de l'artillerie générale à Compiègne.

C'est donc en cette qualité qu'il fut chargé de contribuer à l'armement des côtes de l'arrondissement de Montreuil, de l'embouchure de la Canche jusqu'à celle de la Somme, y compris la baie d'Authie, sur une côte plate, se découvrant rapidement à marée basse, et présentant l'avantage stratégique d'être longée par les dunes, en avant d'une zone marécageuse peu propice à une descente de l'ennemi.

Cette partie de côte était équipée de 12 batteries d'artillerie avec des magasins à poudre ou des coffrets de rempart en tenant lieu.

La principale mission du général Seroux, entouré de 17 officiers généraux et supérieurs, dans les années XII et XIII (1803 à 1805), fut de renforcer ces armements et surtout de préparer les opérations d'embarquement de l'artillerie sur la flottille d'Etaples, à l'embouchure de la Canche.

Le 28 thermidor an XII (le 16 août 1804) il fut décoré de la Légion

d'Honneur de la main de l'Empereur.

Le 12 messidor an XIII (le 13 juillet 1805), Seroux reçut l'ordre du maréchal Ney de faire embarquer le train d'artillerie, soit 3 bataillons représentant 536 hommes, ainsi que 769 chevaux. Un ordre qui demeura sans suite puisque, le 11 fructidor (le 29 août), le maréchal faisait prévenir Seroux que l'Empereur venait de décider que «toutes les munitions et les vivres embarquées sur la flotte de guerre et de transport soient débarquées».

Une volte-face qui traduisait le renoncement de Napoléon à la descente en Angleterre.

Les causes de ce revirement et ses suites

La stratégie initiale de Bonaparte et de ses conseillers, impliquant une attaque surprise des côtes anglaises à partir de Boulogne, à la faveur d'une nuit sans lune ou d'une tempête, s'était avérée illusoire : deux marées étaient en effet nécessaires pour faire sortir du port toute la flottille, une difficulté encore aggravée par la surveillance proche des croisières anglaises. La fragilité du dispositif se révéla notamment le 20 juillet 1804, quand une forte tempête entraîna vers la côte et sur les enrochements du Portel une partie de la flottille amarrée dans la direction propice à la descente en Angleterre.

La retenue au loin de la flotte britannique, forte de plus d'une centaine de vaisseaux contre une quarantaine à la flotte française s'avéra alors nécessaire, afin de disposer du temps et des moyens permettant l'invasion de l'Angleterre par les troupes françaises. Aussi Napoléon rechercha, dans ce but, l'appoint naval de l'Espagne, par une alliance conclue en décembre 1804 et mars 1805. Selon les termes de cet accord, les escadres françaises et espagnoles devaient se diriger vers les Antilles, afin d'y attirer les escadres anglaises et de les vaincre. Quand aux escadres de Brest et de Toulon, qui échappaient au blocus britannique, elles y seraient rejointes par celles de Rochefort, de Cadix et de Ferrol. Mais ce vaste projet ne put se réaliser en raison du manque de coordination des flottes françaises et espagnoles. L'escadre de Brest demeura bloquée dans le port. Celle de Rochefort, arrivée seule aux Antilles, prit le chemin du retour. Celle de Toulon, commandée par l'amiral Villeneuve, et accompagnée seulement de six bateaux espagnols, atteignit la Martinique. Mais bientôt rejoint par la flotte de l'anglais Nelson, Villeneuve, au lieu d'aller à Brest, comme le lui avait ordonné Napoléon, se réfugia à Cadix en juillet 1805. Il en sortit au mois d'octobre et engagea la bataille de Trafalgar où Nelson l'attendait. Celui-ci remporta une éclatante victoire sur la flotte franco-espagnole mais il la paya de sa vie.

Ainsi, le débarquement Outre-Manche était en voie d'échec. De son côté, l'Angleterre était parvenue à mettre sur pied une nouvelle coalition

continentale contre la France comprenant l'Autriche, la Russie, la Suède et les Bourbons de Naples, appelée la «troisième coalition», puisqu'elle succédait aux deux premières que l'Angleterre avait constituées face à la Révolution. Conséquence, le 26 août 1805, Napoléon décida de lever le camp de Boulogne et de déplacer vers le Rhin et le Danube l'armée des Côtes de l'Océan, qui s'appellera la Grande Armée.

En ce qui concerne le général Seroux, il assura le commandement en chef de l'artillerie du 6ème corps de la Grande Armée qui, dans un premier temps, défit les Autrichiens à Echingen et à Ulm où ils capitulèrent. Il participa ensuite à l'expédition du Tyrol qui avait pour but la jonction de la Grande Armée avec l'armée d'Italie.

Après avoir reçu en février 1805 le grade de général de division, toujours en qualité de commandant en chef de l'artillerie du 6e corps, Seroux prit part à la bataille d'Iéna contre la Prusse alliée à la Russie, au blocus et à la prise de Magdebourg, puis à toutes les batailles que le 6e corps soutint en Prusse orientale - notamment à celles d'Eylau et de Friedland - jusqu'à la paix de Tilsit, le 7 juillet 1807. C'est d'ailleurs au lendemain de ce traité que le général Seroux reçut sur place la plaque de grand officier de la Légion d'Honneur. L'année qui suivit, il reçut le titre de baron d'Empire. En raison de son âge (66 ans), il ne prit plus part aux autres campagnes de l'Empire, mais il fut appelé à l'armement et aux défenses de l'armée du Nord, en Belgique puis sur les côtes de l'Océan. En 1812, à l'âge de 70 ans, devant de nouvelles menaces à l'Est, il fut chargé, en qualité de chef de l'artillerie, de prendre la direction de la place du commandement de Magdebourg en Allemagne. Il revint en France après la première reddition de l'armée française en 1814.

C'est donc à Compiègne, son pays d'origine et celui de ses ancêtres, que le baron Dufay de Seroux, passa le temps de sa retraite, comblé de témoignages d'estime et d'amitié de la part de ses connaissances civiles et militaires, jusqu'à sa mort en 1822. Entre-temps, le roi Louis XVIII lui avait successivement décerné les cordons de Commandeur (en 1814), puis de Grand Croix (en 1819) de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.

J'ajouterai que le général Seroux avait acquis l'hôtel, avec cour et jardin, édifié à l'emplacement de l'église de l'ancien couvent des Jacobins, démantelé en grande partie sous la Révolution. Ce qui explique, pour une part, qu'en 1806 le Conseil de la Commune avait donné le nom d'Austerlitz à une portion de l'ancienne rue des Jacobins qui longeait ce domaine, à la fois pour célébrer la grande victoire des armées françaises en 1805, qui avait mis fin à la troisième coalition par le traité de Presbourg, et aussi pour rendre hommage aux mérites du général Seroux.

Mais la Restauration ayant restitué à la rue son nom de rue des Jacobins, c'est à la suite de l'intervention, en 1846, du baron de Bicquille, petit-fils du général Seroux, que le Conseil municipal décida, non seule-

ment de rendre à la partie de rue en question le nom d'Austerlitz, mais de l'étendre jusqu'au portail Saint-Antoine.

Passé aux descendants du général Seroux, au baron de Bicquille puis au comte de Songeons, le domaine fut délégué par celui-ci à la ville en 1941. Et, en 1952, le musée Vivenel y fut installé.

J'ajouterai encore que le don à la ville d'une partie de la propriété où s'élevait la Tour de Jeanne d'Arc, avait permis, en 1904, le prolongement de la rue d'Austerlitz jusqu'à la rue de Harlay.

Sources et bibliographie

Archives communales de Compiègne, années 1800 à 1803 : Registre 1D1, 19

Archives du Musée Vivenel :

- Notes diverses sur le camp de Montreuil, dont les instructions adressées au général Seroux par ses supérieurs ,
- Notes très détaillées sur la position et l'armement des batteries situées :
 - 1) sur la partie de côte allant de l'Authie jusqu'à Dannes (8 batteries).
 - 2) sur la partie de côte située entre la Somme et l'Authie (4 batteries).
- Etats de service du général Seroux joints à demande, présentée en 1846 au maire de Compiègne, par le Baron de Bicquille, petit-fils du général, pour la restitution du nom de rue d'Austerlitz à une portion de la rue des Jacobins.

Société historique de Compiègne :

Bulletin N°5, pages 85 et 86 : *Les camps de Compiègne de 1803 à 1805.*
Notes historiques de Georges de Juzancourt, membre correspondant.

Bibliographie :

BERNET (Jacques), Dans *Histoire de Compiègne De la fin de la monarchie à la chute de Robespierre (1792-1794)*, Editions des Beffrois, 1988.

ESCUYER (Gaspard), *Histoire de Compiègne* (manuscrit), livre seizième, Bibliothèque Saint-Corneille.

GODECHOT (Jacques), *Les Empires, Histoire Universelle*, Tome III, Encyclopédie de la Pléiade, Paris, 1958.

LOVIE (Jacques) et PALLUEL-GUILLARD (André), *L'épisode napoléonien, aspects extérieurs (1799-1815)*, Editions du Seuil, Paris, 1972.

MASSÉNA (duc de Rivoli), *Mémoires*, Paris, Jean de Bonnot 1972.

TULARD (Jean), *Napoléon*, Paris, Fayard 1966.

DÉBAT**Elie Fruit :**

Frank Lefebvre : Au sud de Boulogne, au Portel, sur un promontoire rocheux situé au large, le fort de l'Heurt fut aménagé par Napoléon qui semblait alors obsédé par la crainte d'un débarquement anglais sur la côte française.

Claude Lanchy : Le docteur Alain Gérard a étudié l'histoire médico-pharmaceutique du camp de Boulogne. La situation matérielle et morale des officiers de santé demeurait très précaire et ne s'améliora pas durant le premier Empire. Le relatif bon état de santé des troupes stationnées autour de Boulogne fit illusion et la situation allait s'aggraver ultérieurement.

Amiral Kessler : De nombreux officiers de marine interrompirent leurs services de 1792 à 1794, souvent emprisonnés, pour le reprendre ensuite.

Les remarques du colonel Dichard, sur le rôle de l'artillerie, et de Jacques Bernet, sur l'arrestation du général de Seroux, ont été transmises à l'auteur de la communication.
